



Délibération N°8-30062020

Nombre de Délégués :

En exercice	120
Présents	77
Procurations	11
Votants	88

Objet : Rapport annuel sur l'activité du Sictom du Périgord Noir

L'an deux mille vingt, le trente juin, le **Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "la Borne 120", Commune de Marcillac St Quentin sous la présidence de M. Jean-Pierre DUBOIS, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 22/06/2020*

Etaient présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT PERIGORD NOIR :

BEYNAC ET CAZENAC :

LA ROQUE GAGEAC : M. Bernard PICHENOT

MARCILLAC ST QUENTIN : Mme Nicole LALANDE

MAROUAY : M. Daniel LALEU, Mme Sylvie JESINGHAUS

PROISSANS : M. Patrick CROUZILLE, M. Ludovic DEURRE,

SARLAT LA CANEDA : Mme Marlies CABANEL, Mme Marie Pierre VALETTE

ST ANDRE D'ALLAS : M. J-Jacques ALBIE

STE NATHALENE : M. Dominique CHEYROU

ST VINCENT DE COSSE : M. Xavier MARQUEZE, M. Antoine DEVIGNE

ST VINCENT LE PALUEL : M. Etienne ROUQUIE, Mme Christine DANGREMONT

VEZAC : M. Christian ROBLES

VITRAC : M. Eric GAUTHIER

TAMNIES : Mme Valérie CHIOTTI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FENELON :

ARCHIGNAC : Mme Josiane FRAYSSE, M. Joël PARKITNY

BORREZE : M. Pierre CHEVALIER, M. Dominique HERMENAULT

CALVIAC EN PERIGORD : Mme Sylvie MENARDY

CARLUX : Mme Lyse FERBER, M. Jean-Claude DELHORBE

CARSAC AILLAC : M. Laurent LACOMBE, Mme Andrée CAMBIER

CAZOULES : Mme Joëlle MARIE, M. Gérard VIELLE

JAYAC : M. Guy ESTRUC, M. Francis JAGOURD

ORLIAGUET : M. Alain MARINIER

PAULIN : M. Alain PERIQUOI, Mme Catherine CHEYROU

PEYRILLAC ET MILLAC : Mme Denise ARNOULT

PRATS DE CARLUX : Mme Héloïse MARADENE, Mme Brigitte TEILLAC-PALADE

ST CREPIN ET CARLUCET : Mme Magali LOPEZ, Mme Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU

ST GENIES : M. Michel LAJUGIE, M. Charles MOCINA

ST JULIEN DE LAMPON : M. Jean-Pierre HAMEL, Mme Chantal LAVILLE

STE MONDANE : M. Eric BOURDET, M. Gilles ARPAILLANGE

SALIGNAC EYVIGUES : M. Didier ELBARY, M. Gilbert DUMONT

SIMEYROLS : M. Fabrice LEFEVRE, Mme Marlène RODRIGUEZ

VEYRIGNAC : Mme Sylvaine BERNARDIN, Mme Claudie DENIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE DOMME VILLEFRANCHE DU PERIGORD

BOUZIC : M. Cyril VIELESCOT

AR PREFECTURE

024-252402284-20200630-D830062020-DE
Regu le 06/07/2020

CENAC ET ST JULIEN : M. Jean-Luc BRUGUES, Mme Huguette ROBISSOUT

DOMME : M. Francis COUSIN

GROLEJAC :

ST AUBIN DE NABIRAT : M. Christian GARRIGOU

ST LAURENT LA VALLEE :

ST POMPON :

CASTELNAUD LA CHAPELLE : M. Christian ARNOUIL

DAGLAN : Mme Marie-Hélène VASSEUR

FLORIMONT GAUMIER : M. Mathias LUCAS

NABIRAT : Mme Christiane DESMOULINS

ST CYBRANET : M. Georges VIDAL, M. Hervé MALAURIE

ST MARTIAL DE NABIRAT :

VEYRINES DE DOMME : M. Jean-Pascal FARINA

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS : M. Jean-Marie DESCAMP

LES EYZIES : Mme Amandine DALBAVIE

LES FARGES :

PEYZAC LE MOUSTIER :

ST AMAND DE COLY : M. Vincent GEOFFROID

SERGEAC : Mme Michèle VALETTE, Mme Pierrette BELMONT

VALOJOUX :

LA CHAPELLE AUBAREIL : M. Arnaud CARBONNET

FANLAC :

MONTIGNAC : M. Michel BOSREDON, Mme Marie HIAUT

ST LEON SUR VEZERE : M. David LESPINASSE, M. Gé KUSTERS

THONAC :

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DORDOGNE ET FORET BESSEDE :

ALLAS LES MINES : M. Yves GAROUTY

MEYRALS : M. Joël LE CORRE, Mme Jacqueline JOUANEL

BEZENAC : M. Hervé CARVES, M. Alain FREREBEAU

Etaient également présents sans voix délibérative :

M. Laurent GALMOT (Proissans), M. Jérôme NEVEU (St Julien de Lampon), M. Julien TREILLE, (Ste Mondane), M. Christian GARRABOS (Thonac)

Excusés : M. Antoine VAN HUSSEN (*St Aubin de Nabirat*), Mme Isabelle ROUSSEAU (*Saint Martial de Nabirat*), Mme Arlette SOULIAC (*Les Farges*).

Procurations :

M. Ghislain FOURREAUX (*Peyrillac-et-Millac*) donne procuration à Mme Denise ARNOULT (*Peyrillac-et-Millac*)

Mme Sandrine PHILIP (*Marcillac-St Quentin*) donne procuration à Mme Nicole LALANDE (*Marcillac-St Quentin*)

M. Patrick PUIDEBOIS (*Orliaguet*) donne procuration à M. Alain MARINIER (*Orliaguet*)

Mme Lydie LACOMBE (*Tamniès*) donne procuration à Mme Valérie CHIOTTI (*Tamniès*)

M. Yannick POINSON (*Daglan*) donne procuration à Mme Marie-Hélène VASSEUR (*Daglan*)

M. Jean-Claude CABANNE (*St Martial de Nabirat*) donne procuration à Mme Christiane DESMOULINS (*Nabirat*)

Mme Marie-Françoise ROUBERGUE (*Castelnaud-la-Chapelle*) donne procuration à M. Alain FREREBEAU (*Bézenac*)

M. Jean-Claude CASSAGNOLE (*Domme*) donne procuration à M. M. Francis COUSIN (*Domme*)

Mme Mélanie PROVOST (*Florimont-Gaumier*) donne procuration à M. Lucas MATHIAS (*Florimont-Gaumier*)

M. Patrick SINGIER (*Vézac*) donne procuration à M. Christian ROBLES (*Vézac*)

Mme Brigitte AUDOUARD (*Ste Nathalie*) donne procuration à M. Dominique CHEYROU (*Ste Nathalie*)

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

AR PREFECTURE

024-252402284-20200630-D830062020-DE
Regu le 06/07/2020

Le Président donne lecture du rapport annuel sur l'activité du SICTOM DU PERIGORD NOIR remis aux délégués et le commente.

M. Lajugie, St Geniès, fait état d'inquiétudes liées à la possible fermeture des déchèteries de St Crépin-Carlucet et de Carlux. Il indique que pour sa part il s'y opposera le plus fermement.

Le Président et M. Peyrat, Vice-Président, tiennent à préciser que tel n'est pas le cas pour le moment. Ils indiquent qu'effectivement une étude départementale a été conduite pour « définir les contours d'un nouveau service de déchèteries », qu'en tout état de cause les déchèteries de St Crépin-Carlucet ou de Carlux nécessiteront de la part du Sictom du Périgord Noir des investissements de mise aux normes et qu'ils partagent la position de M. Lajugie.

Mme Teillac-Palade, Prats de Carlux, concernant l'évolution du volume de tri, exprime le souhait que des contraintes plus fortes soient apportées afin de favoriser significativement la réduction des déchets à la source.

M. Peyrat, Vice-Président, y souscrit, en indiquant qu'il faudrait surtout agir auprès de sociétés, telle qu'Amazon, grosse productrice de déchets à la source.

Profitant de la présentation du rapport d'activités 2019, le Président présente longuement l'état d'avancement de la mise en œuvre des nouvelles procédures de collecte des déchets. Il indique que les retours d'expérience sont positifs, que le plan de réalisation en 4 phases se poursuit. Il rappelle que les choix budgétaires faits ces dernières années auront permis de mettre en œuvre le projet par autofinancement mais qu'il est possible, à l'avenir, que la poursuite de celui-ci nécessite de recourir à l'emprunt.

Le Comité Syndical,

- **Donne acte** au Président de la présentation de ce rapport annuel sur l'activité du SICTOM du Périgord Noir établi pour l'année 2019.

Fait et délibéré au siège social, les Jour, Mois et An que dessus,

Pour copie conforme,
Marcillac St Quentin, le 30/06/2020

Le Président,
Jean-Pierre DUBOIS



AR PREFECTURE

024-252402284-20200630-D830062020-DE
Regu le 06/07/2020